

LA 29^{ème} RONDE MAYENNAISE

GRANDE CLASSIQUE ELITE NATIONALE OPEN

Amateurs et Professionnels Equipes Continentales Françaises

11 SEPTEMBRE 2022
GRAND PRIX VILLE DE LAVAL

REGLEMENT

Article 1 : La Ronde Mayennaise, organisée par le LAVAL CYCLISME 53 et l'AMICALE CYCLISTE DU PAYS LAVALLOIS, se déroulera en MAYENNE avec Départ et Arrivée à Laval le 11 Septembre 2022, selon les règlements des courses nationales ELITES sous l'égide de la F.F.C.

L'épreuve est classée au calendrier Fédéral en Elite Nationale Amateur 1.12.1 et est réservée aux coureurs des clubs de DN 1, DN 2, DN 3, sélections Régionales, Départementales, équipes Etrangères Amateurs, Pros des équipes Continentales Françaises. L'épreuve fait partie du Challenge ACCDN-ROCC Tour Amateur.

Article 2 : Participation : Equipes composées jusqu'à 15 coureurs maximum et individuels, dérogation possible si la limite maximum d'engagés autorisés de 200 n'est pas atteinte.

Les équipes constituées d'au moins 5 coureurs seront autorisées à suivre l'épreuve, accompagnée d'un directeur sportif et mécanicien avec voiture dépannage pour éventuel changement de roue ou incident.

Conformément à l'extrait des règlements FFC : Les espoirs de - de 23 ans, nés en 2000 et après se verront attribuer un classement spécial Espoir.

Article 3 : Permanence : La permanence de départ se tiendra le dimanche 11 septembre 2022, à partir de 10 H 45 à la salle Polyvalente place de Hercé 53000 LAVAL.

La réunion des Directeurs Sportifs est fixée à 12 h 15 au même lieu, salle Polyvalente.

La présentation des équipes et contrôle des signatures se feront à partir de 12 h 45 au « village départ », place de Hercé.

Le départ officiel aura lieu au même endroit à 13 h 30.

Article 4 : Radio course : Chaque directeur sportif devra se présenter avant 12 heures afin d'équiper son véhicule d'un poste récepteur, sur le parking « Place de Hercé », radio de L'échappée, celle-ci devra être restituée dès la fin de la course

L'assistance technique neutre sera assurée par 2 véhicules + 1 moto de « L'échappée » et 1 véhicule du club.

Article 5 : Classements : L'épreuve sera disputée sur une distance totale de 160 Km en ligne avec une arrivée directe rue du Douanier Rousseau près de la salle polyvalente et place de Hercé LAVAL

Avec les classements ci-dessous :

- classement individuel
- classement espoirs
- classement par équipes
- classement grimpeur
- classement points chauds
- classement rushs
- classement « 2^{ème} Cat. »
- KM 53 Primes
- Plus Combatif
- Nature et Fair Play.

Article 6 : Engagements : Engagements par équipe ou individuel avant le **8 septembre 2022**, par Internet sur le site F F C, tarif d'engagement : 10 € par coureur.

Article 7 : Modalité de départ : Départ officiel au point de rassemblement du village « Place de Hercé » allure régulée sur 5 Km par la rue St Mathurin, rue de Vaufleury, rue du Gué d'Orger, Ave de l'Atlantique, Bd Volney, St Berthevin R D 500 et départ officiel : panneau sortie St Berthevin route d'Ahuillé R D 500 à 13h45.

Article 8 : Arrivée déviation : L'arrivée étant jugée en arrivée directe rue du Douanier ROUSSEAU près de la salle Polyvalente, les directeurs sportifs devront impérativement emprunter la déviation par les rues de la halle aux Toiles, St mathurin, du Dr Ferron et stationner sur la 2^{ème} partie de la place de Hercé qui se situe à 150 m de la ligne d'arrivée, **en aucun cas ils ne devront franchir la ligne d'arrivée,**

Article 9 : Classements intermédiaires : Sur le parcours 5 classements Grimpeur seront disputés sur 4 coureurs avec 6, 4, 2 et 1 Pt. 3 classements des Points Chauds sur 4 coureurs avec 5, 3, 2 et 1 Pt, 3 classements des Rushs : 5, 3, 2 et 1 Pt.

Km 53 sur 1 coureur après Port-Brillet et avant entrée Olivet.

En cas d'ex æquo dans ces classements ceux-ci seront départagés par le nombre de 1^{ères} places et suite.

Désignation du plus combatif et du plus Fair Play respectueux de la nature avec prime de 100 € pour chacun de ces classements.

Article 10 : Ravitaillement : Il est prévu une zone de ravitaillement entre les Km 108,500 et 110km600 ; il est demandé à chacun de respecter cette zone et **de ne pas ravitailler dans les zones de classements intermédiaires signalées 0,5Km avant ces classements.**

Eviter le jet des déchets et respecter la nature, l'organisation étant étroitement engagée dans cette démarche.

L'organisation a prévu 2 zones de déchets sur le parcours en ligne : au KM 109 et Km 134.

Article 11 : Protocole : Les 3 premiers de l'épreuve, le vainqueur des différents classements Grimpeur, Points chauds, Rushs où son second en cas de cumul pour ceux-ci, 1^{er} des 2^{ème} catégories, le plus combatif, plus fair-play, 1^{er} Km 53 et la première équipe. Il sera demandé à chaque lauréat de se présenter au podium protocolaire dès l'annonce de leur nom en tenue cycliste afin d'honorer tous les partenaires. Pour des raisons de règles sanitaires il devra y avoir le strict minimum de personnes sur le podium

Article 12 : Permanence d'arrivée : Salle Polyvalente (100m après la ligne) place de Hercé.

Permanence contrôle médical : Camping-car place de Hercé. Vestiaires et douches (300m après la ligne) gymnase du Lycée A PARE.

Article 13 : Service Médical : Docteur DESCHOEMAKER Tél. : 06 83 23 51 96 ; ou docteur BANCHEREAU

- ambulances HARMONIE MUTUELLE Tél. : 06 37 39 96 52 ; 06 37 36 08 65

Centre Hospitalier de Laval, 33 rue du Haut Rocher,-Tél : 02 43 66 50 00 - fax 02 43 68 19 26.

Article 14 : Coordonnée Réception : salle Polyvalente à 18 h 30

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

M. Alain LECRECCQ

54 rue de la Faux

53960 BONCHAMP-LES-LAVAL

Tel : 02 43 90 38 89

Portable : 06 40 74 56 69

E-mail : alain.lecrecq@orange.fr

HORAIRES DE L'ORGANISATION

10 h 45	Permanence des officiels, salle Polyvalente place de Hercé à Laval
11 h 00	Permanence, remise des dossards et des plaques de cadres, Salle Polyvalente.
12 h 15	Réunion des Directeurs sportifs à la permanence.
12 h 30	Présentation des Equipes, Village départ, podium d place de Hercé.
13 h 10	Mise en place des véhicules et appel des Coureurs.
13 h 30	Départ officieux, Place de Hercé.
13 h 45	Départ officiel, RD 500 route d'Ahuillé, panneau sortie St Berthevin.
17 h 30	Arrivée, haut rue du Douanier Rousseau près de la salle Polyvalente LAVAL. Permanence d'arrivée – Salle Polyvalente. Permanence Contrôle Médical – Camping-car près Auditorium. Douches – Gymnase Lycée A.Paré, Rue de l'Ancien Evêché.
18 h 30	Réception – Salle de l'auditorium.